

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er}OCTOBRE 2025

En exercice : 14 - Présents : 10 - Votants 12

Etaient présents : Mesdames Evelyne SCALABRE, Maryline BREILLY, Sophie CHESNEAU, Geneviève DECOUTURE, Catherine ROHAUT, Messieurs Georges DUFOUR, Gérard COQUART, Jean-Baptiste BROUGERE, Jean-Louis DEVERRE, José BRUSSELLE.

Absents excusés : Monsieur Dominique MILLE a donné procuration à Monsieur Georges DUFOUR, Richard GAUDEFRY a donné procuration à Monsieur Gérard COQUART.

Absents non excusés : Messieurs Grégory DUBOIS et Benoît CHRISTOPHE

Secrétaire de séance : Madame Catherine ROHAUT

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

I) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 juin 2025.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

II) TRAVAUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les services d'Amiens-Métropole ont posé un portique d'une valeur de 45 000.00 €uros pour empêcher l'intrusion des gens du voyage sur le terrain de football.

Un fossé a également été creusé ; la terre enlevée a servi à créer une butte sur laquelle seront plantés des arbres fournis par la Fédération des chasseurs (environ 300 arbres).

Monsieur le Maire informe l'assemblée que différents trous ont été comblés dans la commune (chemin du Domaine, devant l'église...) de plus un passage piéton matérialisé avec accessibilité PMR a été aménagé Rue Paul Cornet en face du N°52.

Ces travaux sont à la charge de la commune pour un montant de 1 342.00 €uros.

La chaussée entre la Rue Paul Cornet et la Mairie a été reprise en enrobé pour un montant de 5 000.00 €uros.

De nouveaux bancs seront installés dans l'Eglise pour la fin de l'année.

Les travaux de rénovation de l'Eglise et de la Mairie débuteront début novembre.

La Mairie a reçu une subvention du Conseil Départemental d'un montant de 3 156.00 €uros.

ENEDIS va effectuer des travaux d'enfouissement de ligne entre FERRIERES et SAVEUSE prochainement.

20 places disponibles peuvent encore être créées dans l'ancien cimetière.

III) REU (Registre des Elections Uniques)

Révision des listes électorales entre le 24 novembre et le 31 décembre avec personnes désignées.

Puis un deuxième contrôle sera effectué courant février avant les élections.

IV) INCIVILITES

Deux lettres anonymes ont été reçues en Mairie pour des incivilités liées aux bruits.

V) INCIVILITES

Le café, le Tabac et la Boulangerie ont été définitivement fermés le mardi 30 septembre 2025.

VI SIRDAS REDEVANCE DES COMMUNES

Chaque commune paie le même montant par enfant,

Concernant les statuts du SIRDAS : deux communes (Argoeuves et Saveuse) veulent les modifier, Dreuil souhaite les dissoudre.

N'ayant pu trouver un accord, il a été proposé de faire un groupe de travail avec deux personnes de chaque commune afin de trouver une solution équitable pour tous.

VII QUESTIONS DIVERSES

Demande pour une Boîte à colis VINTED GO ou Chronopost ou Mondial Relay. Une étude est en cours pour une mise en place 2026.

Facture cadeau de fin d'année : 1 295.99 €uros

Monsieur Gérard COQUART : encombrants à mettre en place de manière à maintenir le passage des piétons sur les trottoirs.

Logement école : isoler l'étage (devis)

Madame Geneviève DECOUTURE demande qu'un panneau de signalisation « enfants » Rue des Aubépines soit de taille plus importante.

Monsieur Jean-Louis DEVERRE demande s'il y aura une possibilité de reprendre les cours de + 65 ans (informatique et téléphone). Monsieur BROUGERE l'informe que la question est à poser au formateur de C3I

Madame Catherine ROHAUT informe l'assemblée qu'il semble exister un problème juridique au niveau de la crèche entre l'exploitant et le constructeur.

Lotissement Rue des Charmilles : Prévenir CLESENCE pour régler le problème des encombrants.

Rue des Aubépines rappel tonte, haies

Amiens Métropole : une modification des accotements a été faite pour permettre l'évacuation de l'eau entre SAVEUSE et DREUIL-LES-AMIENS ;

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 23.